

LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX ETATS-UNIS

- MAI 2005 -

SOMMAIRE

- **P.1** : Les actions de lutte contre le changement climatique aux Etats-Unis

- **P.3** : millenium eco-system assessment - Evaluation du millénaire des écosystèmes de la planète

Actions de l'Etat fédéral

En 2004, le Congrès a voté plusieurs lois en rapport avec la lutte contre le changement climatique, notamment des crédits d'impôt et des incitations fiscales sur les énergies renouvelables et les biocarburants.

Projets d'actions de l'Etat fédéral

Le nombre de projets de loi en rapport avec le changement climatique introduits au Congrès américain a fortement augmenté ces dernières années : 25 au 106^{ème} Congrès (1999-2000), 80 au 107^{ème} Congrès (2001-2002) et plus de 100 au 108^{ème} Congrès (2003-2004).

Des projets de lois importants comme la législation *Clear skies*, législation phare de l'administration Bush sur la pollution atmosphérique, qui devait amender le *Clean air Act* pour réduire de 70 % les émissions de SO₂, NO_x et mercure des centrales au charbon n'a pas pu passer l'étape du comité du Sénat sur l'environnement. Ses opposants lui reprochaient de ne pas traiter la question des émissions de gaz à effet de serre. De même, l'*Energy policy act* a été bloqué à cause de désaccords entre le Sénat et la Chambre des représentants, désaccords qui portent en partie sur la question du changement climatique.

Plusieurs projets de lois ont été introduits début 2005 à l'occasion de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto :

- Le *Climate Stewardship Act*, est la proposition de loi phare des opposants au plan Bush. Elle propose de ramener les émissions de gaz à effet de serre des Etats-Unis en 2010 au niveau de 2000 par un marché de permis d'émettre. Le marché couvrirait 85 % des émissions du pays. Cette proposition a déjà été présentée en 2003 par les sénateurs McCain et Lieberman et rejetée par 55 votes contre 43. Elle a été représentée au Sénat le 10 février 2005.

- Le Sénateur Hagel, un des chefs de file de l'opposition au protocole de Kyoto, a déposé un projet de loi en trois parties qui vise à réduire l'intensité carbone au niveau mondial en encourageant la recherche et le déploiement des technologies sobres en carbone. Le *Climate Change Technology Deployment in Developing Countries Act* mettrait notamment en place un groupe de travail inter agences qui encouragerait l'exportation de technologies américaines à faible intensité carbone et demanderait aux représentants du commerce américain de négocier la suppression des barrières au commerce pour l'exportation de technologies réduisant les émissions de gaz à effet de serre. *The Climate Change Technology Deployment Act* propose notamment d'accorder \$2 000 milliards sur 5 ans sous la forme de prêts, de garanties de prêt, une couverture des taux d'intérêt pour les projets utilisant des technologies qui réduisent l'intensité des émissions. Enfin, le *Climate Change Technology Tax Incentives Act* propose d'accorder \$2 000 milliards



sur 5 ans sous la forme de crédits d'impôt pour encourager le déploiement des technologies qui réduisent l'intensité des émissions.

En décembre 2004, la commission nationale sur la politique énergétique qui réunit des représentants des entreprises, du gouvernement et des défenseurs de l'environnement a publié ses conclusions après deux ans de débat. Elle s'est déclarée favorable à la mise en place aux Etats-Unis d'un marché de permis d'émettre des gaz à effet de serre en 2010. L'objectif de réduction entre 2010 et 2019 serait un objectif en intensité. Un prix plafond serait initialement fixé à \$7/tCO₂, il augmenterait ensuite de 5% chaque année (un peu plus que l'inflation).

Actions des Etats fédérés

Les initiatives des Etats américains se sont multipliées : plus de 40 Etats américains ont adopté des plans de lutte contre le changement climatique. Le RGGI, un marché de permis de gaz à effet de serre portant sur les producteurs d'électricité va bientôt démarrer dans 9 Etats du nord est américain (le Maine, le New Hampshire, le Vermont, New York, le Massachusetts, le Connecticut, le New Jersey, le Delaware et Rhode Island). Ce marché couvrirait toutes les installations de plus de 20 MW. Un groupe de travail devait rendre son rapport final sur la forme exacte et le fonctionnement du marché en avril 2005 mais il a pris du retard. La Pennsylvanie, le Maryland, l'Oregon, le district de Columbia et la Californie sont pour l'instant des observateurs et pourraient à terme rejoindre le marché. Ce marché couvrirait alors 14 % des émissions de gaz à effet de serre des Etats-Unis, ce qui est équivalent aux émissions de l'Allemagne.

La Californie a mis en place une réglementation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des véhicules neufs de 22 % d'ici 2012 et de 30 % d'ici 2016. Cette réglementation s'appliquera sur tous les véhicules neufs à partir de 2009. La Californie est le seul Etat américain autorisé à suppléer une loi fédérale sur la pollution atmosphérique. Les autres Etats ont ensuite le choix de s'aligner sur les normes californiennes ou les normes fédérales. Actuellement, le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Jersey, New York, Rhode Island et le Vermont suivent les normes d'émission de la Californie. Ils devront choisir soit d'adopter la nouvelle réglementation, soit de revenir aux normes fédérales. New York, le Massachusetts, et le Connecticut ont déjà annoncé qu'ils allaient s'aligner sur les nouvelles normes californiennes.

Judiciarisation du débat

Enfin, on observe que la question du changement climatique se judiciarise. Les constructeurs automobiles ont décidé d'attaquer la Californie pour le motif que les standards californiens ne sont pas réalistes et vont coûter extrêmement cher aux consommateurs et que la Californie n'a pas le droit de passer une réglementation sur les gaz à effet de serre puisque le CO₂ n'est pas un polluant atmosphérique.

D'autre part, 12 Etats (California, Connecticut, Illinois, Maine, Massachusetts, New Jersey, New Mexico, New York, Oregon, Rhode Island, Vermont, et Washington) ainsi que les villes de Baltimore, New York, et Washington, sont actuellement en procès avec l'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA) car ils lui reprochent de ne rien mettre en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre alors que le *Clean Air Act* l'oblige à réduire les émissions des polluants qui présentent un risque pour la santé et le bien être du public. Ils font valoir que les émissions de gaz à effet de serre présentent un tel risque. Le gouvernement argumente que l'EPA n'a pas une telle autorité car, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, elle devrait mettre en place des standards d'efficacité énergétique sur les voitures ce qui ne relève pas de ses prérogatives mais de celles de la *National Highway Traffic Safety Administration* (NHTSA).

Les Etats de Californie, Connecticut, Iowa, New Jersey, New York, Rhode Island, Vermont et Wisconsin ont lancé des poursuites contre les cinq plus grosses compagnies d'électricité des Etats-Unis (American Electric Power, Cinergy, Southern Company, Tennessee Valley Authority et Xcel Energy) en invoquant une loi sur les nuisances publiques. Ces compagnies possèdent plus de 174 centrales électriques fossiles, et émettent plus de 646 MteCO₂/an (l'équivalent des émissions annuelles du Royaume Uni). Les plaignants ne réclament pas de dédommagements financiers mais demandent à ces sociétés de réduire leurs émissions d'au moins 3% par an pendant les 10 prochaines années.

Le débat apparaît donc extrêmement mouvementé aux Etats-Unis à l'heure actuelle. On observe un net clivage entre les Etats américains, qui transcendent les partis politiques traditionnels : les actifs sur les politiques climatiques (Californie, Etats du Nord Est américain) et ceux opposés à toute action de réduction des émissions (Etats disposant de ressources fossiles importantes).

Contact : aurelie.vieillefosse@ecologie.gouv.fr



MILLENIUM ECOSYSTEM ESSESSMENT EVALUATION DU MILLENAIRE DES ECOSYSTEMES DE LA PLANETE

La presse s'est faite largement l'écho du **premier rapport de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire de la planète**, Millenium Ecosystem Assessment, qui vise à renforcer la capacité à gérer durablement les écosystèmes pour le bien-être de l'humanité.

Née de la demande faite par le Secrétaire général des Nations Unies en 2000 dans un rapport intitulé : « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIe siècle », cette évaluation a rassemblé **1 360 experts venus de 95 pays**.

Ce travail monumental, réalisé durant 4 ans par la **communauté scientifique** (anthropologues, écologues, biologistes, économistes), rassemble pour la **première fois** de façon complète et intégrée les connaissances sur **des services** que les hommes tirent de la nature, quels services rendent les milieux à la société, comment la société inter-agit avec ces milieux, et quels impacts ces actions ont sur l'évolution de ces milieux.

Ce rapport dresse un bilan très pessimiste, même si une amélioration du bien être des hommes est observée dans beaucoup de régions du monde : environ 60 % des services fournis par les écosystèmes et qui permettent la vie sur terre (par ex. la fourniture d'eau douce, les stocks de pêche, la régulation de l'air et de l'eau, la régulation des climats régionaux, des risques naturels et des parasites), sont dégradés ou surexploités. **Les scientifiques avertissent que les effets négatifs de cette dégradation risquent de s'aggraver de façon significative dans les 50 ans qui viennent.**

La situation actuelle tend à réduire dramatiquement les ressources renouvelables ; il s'agit donc de **trouver les moyens d'inverser cette tendance** pour permettre un partage équitable des ressources durables pour les générations futures. Le rapport

imagine quatre modèles pour le futur, le modèle préféré des experts étant celui de la « mosaïque d'adaptation » où les sociétés développent les institutions locales et promeuvent le transfert de compétences entre groupes régionaux. Elles sont très réactives à la gestion des écosystèmes. D'abord lente, la croissance économique augmente avec le temps et la démographie reste très forte.

Quelques étapes clés sont disponibles pour réduire la dégradation des services des écosystèmes, elles s'articulent autour de :

- changer l'arrière plan économique des prises de décision ;
- améliorer la politique, la planification et la gestion ;
- influencer le comportement individuel ;
- développer et utiliser une technologie respectueuse de l'environnement.

La conclusion essentielle de cette évaluation est que les sociétés humaines ont le pouvoir de desserrer les contraintes qu'elles exercent sur les services naturels de la planète, tout en continuant à les utiliser pour obtenir un meilleur niveau de vie pour tous.

Les conclusions montrent aussi que les questions liées aux différentes ressources sont interconnectées : une action mise en place sur une ressource déterminée aura un impact sur une autre.

« C'est seulement en comprenant notre environnement et comment il fonctionne que nous pourrons prendre les décisions nécessaires pour le protéger. C'est seulement en comptant à leur juste valeur l'ensemble de nos précieuses ressources naturelles et humaines que nous pouvons espérer bâtir un futur durable » a déclaré le Secrétaire Général des Nations Unies. Monsieur Kofi Annan.

Contact : veronique.barre@ecologie.gouv.fr et martine.atramentowicz@ecologie.gouv.fr

MESSAGES CLÉ

(extraits du rapport « vivre au-dessus de nos moyens », déclaration du Conseil de Direction de l'Evaluation du Millénaire)

- Chaque personne dans le monde dépend **des services de la nature et des écosystèmes** pour accéder à une vie décente, sûre et en bonne santé.
- Les hommes ont apporté **des changements sans précédent** sur les écosystèmes durant les dernières décennies afin de satisfaire des demandes croissantes en nourriture, en eau douce, en fibres et en énergie.
- Ces changements ont aidé à **améliorer la vie de milliards de gens**, mais ont également **affaibli la capacité de la nature à fournir d'autres services clés** comme la purification de l'air et de l'eau, la protection contre les désastres et la fourniture de remèdes médicinaux.
- Les **problèmes dominants identifiés** par cette évaluation comprennent : l'état désastreux de nombreuses réserves de poissons dans le monde, l'extrême vulnérabilité des deux milliards de personnes qui vivent dans les régions sèches à la perte des services des écosystèmes, dont l'approvisionnement en eau, et la menace croissante qui pèse sur les écosystèmes en raison du changement climatique et de la pollution due aux substances nutritives.
- Les activités humaines ont mené la planète vers un point limite au-delà duquel on peut s'attendre à une **vague massive d'extinction des espèces**, renforçant encore la menace sur notre propre bien-être.
- La perte de services dérivés des écosystèmes forme un obstacle de taille pour atteindre les **Objectifs du Millénaire** pour le développement visant à **réduire la pauvreté, la faim et la maladie**.
- La pression sur les écosystèmes va augmenter de manière globale dans les décennies à venir si les attitudes et les actions humaines ne changent pas.
- Les mesures de conservation des ressources naturelles ont plus de chances de réussir si on en **donne la responsabilité aux communautés locales**, que les bénéfices sont partagés avec elles et qu'elles sont impliquées dans les décisions.
- Même la technologie et la connaissance dont nous disposons aujourd'hui peuvent réduire considérablement l'impact humain sur les écosystèmes. Toutefois, elles ont peu de chances d'être déployées pleinement tant que les services des écosystèmes seront **considérés comme gratuits et illimités**, et que leur pleine valeur ne sera pas prise en compte.
- Une **meilleure protection des actifs naturels requiert des efforts coordonnés** à travers toutes les sections des gouvernements, des entreprises et des institutions internationales. La productivité des écosystèmes dépend de choix politiques portant notamment sur l'investissement, les échanges commerciaux, les subventions, les impôts et la réglementation.



FAITS ET CHIFFRES

(extraits du rapport « vivre au-dessus de nos moyens », déclaration du Conseil de Direction de l'Evaluation du Millénaire)

SUR LE CHANGEEMNT DES ECOSYSTEMES

Extraction et retenue d'eau

La quantité d'eau extraite des rivières et des lacs pour l'irrigation, les besoins domestiques et l'usage industriel a doublé au cours des 40 dernières années. Les hommes utilisent aujourd'hui **entre 40% et 50% de l'eau douce** s'écoulant sur la terre à laquelle la majorité de la population a accès.

- Dans des régions comme le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, les hommes utilisent **120% des ressources renouvelables** (en raison de leur dépendance aux eaux souterraines qui ne se rechargent pas).

- Entre 1960 et 2000, la **capacité de stockage des réservoirs a quadruplé**; en conséquence de quoi, on estime que la quantité d'eau emmagasinée derrière les grands barrages est de **trois à six fois supérieure** à celle contenue dans les rivières et fleuves naturels (on ne considère pas ici les lacs naturels).

Transformation et dégradation

- Depuis 1945, il y a eu plus de terres converties en champs de culture qu'au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles réunis; aujourd'hui, **environ un quart (24%) de la surface terrestre de la planète est cultivée**.

- Depuis le début des années 1980, environ **35% des mangroves** ont disparu, **20% des coraux** dans le monde ont été détruits et 20% de plus ont été sérieusement dégradés.

Utilisation et niveaux de substances nutritives

- Les activités humaines produisent aujourd'hui **plus d'azote utilisable biologiquement que tous les processus naturels combinés**, et plus de la moitié des engrais azotés manufacturés jamais utilisés (les débuts de production remontent à 1913) ont été appliqués depuis 1985.

- L'afflux d'azote dans les océans **a doublé** depuis 1860.

- L'utilisation d'engrais phosphorés et le taux d'accumulation du **phosphore dans les sols agricoles ont quasiment triplé entre 1960 et 1990**. Bien que le taux ait quelque peu décliné depuis, le phosphore peut rester dans les sols pendant des décennies avant de pénétrer dans l'environnement de manière plus large.

- Au moins **un quart des ressources de poissons marins sont surexploitées**.

- La quantité de poissons pêchés par les hommes a augmenté jusque dans les années 1980 mais décline aujourd'hui en raison de la pénurie de stocks.

- Dans certaines zones maritimes, le poids total des prises de poissons est inférieur au dixième de ce qui était pêché avant les débuts de la pêche industrielle.

- **Les pêches intérieures**, dont l'importance est majeure pour les pauvres car elles leur fournissent

une alimentation de haute qualité, sont également en **déclin** en raison d'une **pêche excessive**, de changements dans les habitats et de **l'extraction de l'eau douce**.

SUR LA PAUVRETE ET LES SERVICES DES ECOSYSTEMES

Malgré les progrès accomplis en matière d'augmentation de la production et de l'utilisation de certains services des écosystèmes, les **niveaux de pauvreté restent élevés, les inégalités sont en hausse**, et de nombreuses personnes n'ont toujours pas un approvisionnement suffisant ou tout simplement accès aux services des écosystèmes.

- En 2001, un peu **plus d'1 milliard de personnes survivaient avec un revenu inférieur à un dollar par jour**; environ 70% d'entre elles venaient des régions rurales, où elles dépendent grandement de l'agriculture, du pacage, et de la chasse pour leurs moyens de subsistance.

- L'inégalité dans les revenus et d'autres mesures du bien-être humain a augmenté au cours de la dernière décennie. **Un enfant qui naît en Afrique subsaharienne a 20 fois plus de risque de décéder avant l'âge de cinq ans** qu'un enfant qui naît dans un pays industriel; cette disparité est plus grande qu'il y a une décennie. Durant les années 1990, 21 pays ont vu leur classement baisser selon l'indicateur du développement humain, une mesure d'ensemble du bien-être dans les domaines de l'économie, de la santé et de l'éducation; 14 de ces pays venaient d'Afrique sub-saharienne.

- En dépit de la croissance de la production alimentaire par personne durant les quatre dernières décennies, on estime que **856 millions de personnes étaient en état de malnutrition en 2000-2002, soit 32 millions de plus qu'en 1995-1997**. L'Asie du Sud et l'Afrique sub-saharienne – les régions comportant le plus grand nombre de personnes en état de malnutrition – sont également les zones où la croissance en matière de production alimentaire par personne a été la plus lente. Fait le plus notable, **la production alimentaire par habitant a même décliné en Afrique sub-saharienne**.

- Environ **1,1 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à un approvisionnement en eau amélioré**, et plus de 2,6 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'assainissement améliorés. **La pénurie d'eau touche entre 1 et 2 milliards de personnes** dans le monde. Depuis 1960, le ratio entre l'utilisation de l'eau et les réserves d'eau accessibles s'est accru de 20% par décennie.

Contact : veronique.barre@ecologie.gouv.fr et martine.atramentowicz@ecologie.gouv.fr

